

Risques de la route : les salariés de 29 entreprises protégés

Ayant pris conscience de l'importance du risque routier encouru par leurs salariés, 29 entreprises du Finistère se sont regroupées au sein du club SRE 29. Ensemble, elles veulent échanger sur leurs expériences et mener en commun des opérations en matière de prévention.

La première action s'est déroulée à la Sill, jeudi. Les trajets routiers effectués entre le domicile et le lieu de travail, ainsi que les déplacements professionnels, constituent, en France, la première cause d'accidents du travail mortels. 80 accidents sont en effet répertoriés par semaine en Bretagne avec une moyenne de 70 jours d'arrêt de travail, nettement au-dessus de la moyenne des autres accidents du travail (52 jours).

5.240 gilets distribués

« L'entreprise a beaucoup fait pour la prévention sur le lieu du travail jusqu'à présent, mais peu dans le domaine routier », soulignait Henri Léon, directeur général de la Sill, jeudi en recevant une dizaine de représentants des entreprises membres du SRE 29. Après avoir lancé des actions de débats sur l'alcool



● Une opération gilets de sécurité bienvenue à l'approche de l'hiver.

et les produits stupéfiants, le club s'est sensibilisé à cette cause accidentogène et s'est lancé pour la première fois, vers une « action matérielle ». Sur l'ensemble du SRE 29, 5.240 gilets de signalisation, (dont 700 à la Sill), vont être distribués aux salariés sous un slogan « mon entreprise, membre du SRE29, me protège ». En cas de panne ou d'accident, pour être bien vu sur la route, de jour comme de nuit, le gilet permet de signaler sa présence aux automobilistes et à l'heure où l'hiver,

ison de tous les dangers, approche, cette action est une belle initiative. « Le gilet est visible à 300 mètres », se félicite Eric Balcon, chargé de prévention à la Sill de Plouvien.

Intérêts convergents

Cette opération a pu se concrétiser grâce à des initiatives conjointes. Pour le financement, le SRE 29, les entreprises et les comités d'entreprise, ont investi, à raison d'un tiers chacun. Au-delà, cette initiative s'inscrit complètement dans le

plan départemental de sécurité routière. « Ce sont des intérêts convergents avec les pouvoirs publics », note aussi André Paugam, de Groupama. C'est pourquoi, la préfecture, la Caisse régionale d'assurance-maladie et les chambre de commerce et d'industrie sont également partenaires du club qui, par cette action, va sans doute contribuer à faire descendre les mauvais chiffres des accidents du trajet vers ou pendant le travail, mais aussi au-delà, puisque chacun pourra l'utiliser dans la vie privée.